

Informations médicales au malade avant la réalisation d'une mesure du gradient de pression hépatique avec ou sans biopsie hépatique par voie transveineuse (transjugulaire)

Madame, Monsieur,

La mesure du gradient de pression hépatique consiste à mesurer les pressions dans le foie car elles reflètent la sévérité de la maladie du foie. Dans le même temps, une biopsie peut être effectuée. Il s'agit alors de recueillir un échantillon de foie qui sera examiné au microscope. Vous trouverez ci-dessous des informations concernant cet examen. Nous vous demandons de les lire avec attention puis de signer au verso le récépissé d'information indiquant que vous avez reçu toutes les explications que vous souhaitiez.

Pourquoi faire une mesure du gradient de pression hépatique +/- biopsie hépatique ?

Votre médecin cherche par ce moyen des informations sur la cause de la maladie du foie, l'intensité de la maladie du foie et les conséquences de la maladie sur la structure du foie et donc sur son fonctionnement. Ces données permettront d'envisager le traitement le plus adéquat.

Comment fait-on une mesure du gradient de pression hépatique +/- biopsie hépatique par voie transveineuse ?

Cette méthode consiste à mesurer les pressions dans le foie et en cas de biopsie à prélever un échantillon de foie à travers une veine.

Réalisation

Dix jours avant cet examen, vous devrez peut-être arrêter certains médicaments. Vous serez hospitalisé la veille ou le matin même de l'examen. Le matin, après une prémédication avec un sédatif vous serez transporté dans une salle d'examen. Une anesthésie locale sera faite au niveau du cou afin de ponctionner une veine (éventuellement avec l'utilisation d'un échographe) : plusieurs tentatives sont parfois nécessaires. Un petit tuyau (cathéter) sera alors introduit dans cette veine jusqu'à une veine du foie sous contrôle radiologique. Une aiguille sera introduite dans le tuyau afin d'aspirer ou de sectionner un petit fragment de tissu hépatique ; cette manœuvre doit souvent être répétée plusieurs fois. Une fois prélevé, le fragment est coloré et préparé avant son examen au microscope. Cette préparation explique que les résultats de la biopsie ne peuvent être obtenus qu'après plusieurs jours. Avant ou après cette biopsie, des pressions veineuses et des débits sanguins sont mesurées.

Après cet examen, il sera nécessaire de rester au lit, en position semi-assise, mais vous pourrez boire et manger une heure après la fin de l'examen. Votre tension artérielle et votre fréquence cardiaque seront surveillées régulièrement. Si ce cathétérisme est le seul motif de votre hospitalisation et si vous n'avez rien de particulier à signaler, vous pourrez sortir, selon les cas et sur décision médicale, le soir même accompagné ou le lendemain. Si vous sortez le soir même, vous ne devrez pas quitter seul l'hôpital ni rester seul à votre domicile le soir.

Quelles complications peuvent survenir?

Habituellement cet examen est indolore. Une douleur à l'épaule droite ou à l'abdomen peut toutefois survenir au cours de l'examen. Celle-ci est le plus souvent modérée et transitoire.

Exceptionnellement (1/1000 à 1/10 000) un accident, le plus souvent une hémorragie, peut survenir. Ce risque est comparable à celui d'une anesthésie générale. Cette complication est en général traitée par une intervention radiologique ou chirurgicale sur le site hospitalier de Beaujon et peut exceptionnellement être fatale.

Par ailleurs, ces actes étant réalisés dans une salle de radiologie avec prise de clichés qui entrainent une exposition aux rayons X, il existe un risque lié aux rayons X. Dans le cas du cathétérisme hépatique, ce risque est négligeable. Cependant, si vous avez eu de nombreux actes de ce type et si certains de ces actes ont été longs et compliqués, le risque peut augmenter. Si vous êtes en âge de procréer ou si vous souffrez d'obésité, le risque auquel vous êtes exposé peut augmenter. Si vous êtes dans l'un de ces cas, à la suite de ces actes, vous constatez une anomalie au niveau de la peau, comme un « coup de soleil », vous devez contacter votre médecin traitant pour l'en informer et être examiné.

P.S.: Vous pourrez poser toutes les questions que vous désirez le jour de l'examen au médecin qui effectuera la biopsie.

Des informations complémentaires sont disponibles ici : https://hopital-beaujon.aphp.fr/hemodynamique-hepatique/